

Le Grésivaudan et son Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) ont organisé, lundi 30 janvier à Crolles, la signature des conventions de mise en service du dispositif d'interopérabilité des radiocommunications entre les policiers municipaux du territoire et les services de gendarmerie. Ce dispositif innovant est une première en France à l'échelle d'un territoire intercommunal aussi étendu. Les échanges sur le terrain et en temps réel se feront via une connexion sécurisée.

D'ici avril prochain, les voitures des policiers municipaux seront équipées d'une valise de radiocommunication pour être sur le même réseau que celui des forces de sécurité de l'État.

Coût de l'opération : près de 87 000 € financés par Le Grésivaudan + 5 500 € de l'État dans le cadre du FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance).

L'objectif est de fluidifier la circulation de l'information entre les forces de l'ordre, de signaler un danger immédiat ou de lancer une alerte pour recherche de malfaiteurs. Au final, ce dispositif permettra de renforcer la réactivité et la coordination des actions des policiers municipaux avec la gendarmerie.

14 polices municipales du Grésivaudan ont accepté d'être dotées de ces moyens radios : Allevard, Bernin, Biviers, Crêts en Belledonne, Crolles, Frogès, Le Cheylas, Le Versoud, Montbonnot, Pontcharra, Saint-Ismier, Saint-Martin d'Uriage, Saint-Nazaire les Eymes et Villard-Bonnot.

Les maires ou autres représentants de ces communes étaient là aujourd'hui pour signer les conventions en présence des représentants de la communauté de communes Le Grésivaudan, de la gendarmerie nationale et de la préfecture de l'Isère.





Création d'un réseau de radio pour les communes du Grésivaudan et la Gendarmerie nationale